



**DELIBERATION**  
**N°2016-54 du 05 juillet 2016**

**OBJET - Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de collecte et traitement des déchets**

*Rapporteur : Pierre LEROY*

Le 05 juillet 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 juin 2016 en la salle Saint PAUL à Villard Saint Pancrace, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 7

*M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Avaient donné pouvoir :**  
Mme Nicole GUERIN à M. Bruno DAVANTURE  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY  
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON  
M. Thierry BOUCHIÉ à M. Jean-Michel REYMOND

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de collecte et traitement des déchets,

**Vu** l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de collecte et traitement des déchets 2015 basé sur le rapport d'activité 2015 du prestataire et sur les données techniques et financières de la régie des ordures ménagères,

**Après présentation** en Commission Technique, Environnement et Développement Durable et en Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 22 juin 2016.

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de collecte et traitement des déchets de l'année 2015 annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Date affichage

Pour copie conforme  
Le Président  
  
R.F.  
Département des Hautes-Alpes  
Alain FARDELLA